

# DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Novembre 2022

## Construction d'une plate- forme logistique

### ID LOGISTICS

Rue du Parc

89 340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

**Evaluation des incidences du  
projet au titre de la  
réglementation NATURA 2000**



19 Bis avenue Léon Gambetta  
92120 Montrouge

T+33 1 46 94 80 64

[www.b27.fr](http://www.b27.fr)  
[contact@b27.fr](mailto:contact@b27.fr)

# **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000 .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION .....</b>	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET ID LOGISTICS SUR LES SITES NATURA 2000 .....</b>	<b>13</b>
<b>5</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>15</b>

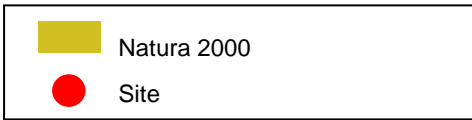
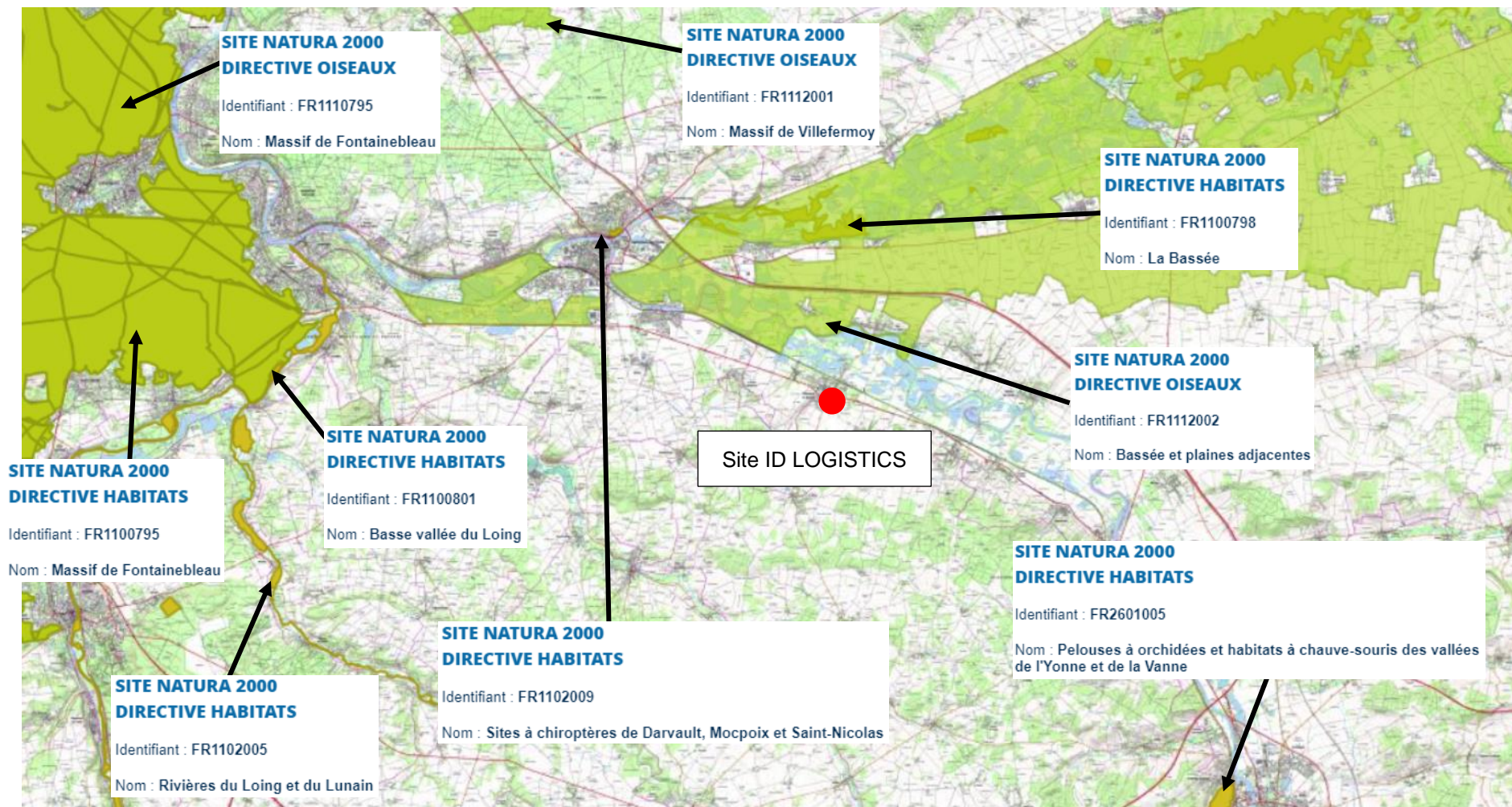
## 1 INTRODUCTION

L'inventaire des zones de protections réglementaires des sites naturels a montré que le terrain d'assiette du projet du groupe ID LOGISTICS objet du présent dossier n'est situé dans aucun périmètre réglementaire de type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et dans aucun périmètre NATURA 2000.

Il existe neuf zones NATURA 2000 situées dans un rayon de 20 km autour du site :

- NATURA 2000 n° FR1112002 – Directive Oiseaux « Bassée et plaines adjacentes » située à 2,8 km au Nord du site.
- NATURA 2000 n° FR1100798 – Directive Habitats « La Bassée » située à 6,3 km au Nord du site.
- NATURA 2000 n° FR1102009 – Directive Habitats « Sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas » située à 10 km au Nord-Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR1102005 – Directive Habitats « Rivières du Loing et du Lunain » située à 16,2 km à l'Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR1112001 – Directive Oiseaux « Massif de Villefermoy » située à 16,4 km au Nord-Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR1110795 – Directive Oiseaux « Massif de Fontainebleau » située à 18,7 km à l'Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR1100795 – Directive Habitats « Massif de Fontainebleau » située à 19,6 km à l'Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR1100801 – Directive Habitats « Basse vallée du Loing » située à 19,7 km à l'Ouest du site.
- NATURA 2000 n° FR2601005 – Directive Habitats « Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne » située à 19,7 km au Sud-Est du site.

La carte ci-après présente la géolocalisation de ces différentes zones NATURA 2000 dans un rayon de 20 kilomètres autour du site ID LOGISTICS :



Localisation du site et des zones Natura 2000 autour du site (source : Géoportail)

## 2 DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

- **Le site FR1112002 – Bassée et plaines adjacentes**

La ZPS est parcourue par un réseau hydrographique important qui influence l'alimentation en eau et les conditions d'inondation des milieux naturels :

La Seine et les canaux

Les affluents de la Seine

Les plans d'eau

Les noues et vidées

Ces différents petits cours d'eau, plus ou moins temporaires, jouent un rôle important, notamment dans l'évacuation des crues lors des plus hautes eaux, mais également dans l'alimentation en eau favorable à la conservation de certains milieux naturels remarquables (forêts alluviales...). Ils présentent, en outre, d'importantes capacités d'accueil pour la faune piscicole qui y trouve notamment des sites favorables pour la reproduction.

### Qualité et importance

La Bassée est une vaste plaine alluviale de la Seine bordée par un coteau marqué au nord et par un plateau agricole au sud. Elle abrite une importante diversité de milieux qui conditionnent la présence d'une avifaune très riche.

Parmi les milieux les plus remarquables figure, la forêt alluviale, la seule de cette importance en Ile-de-France et un ensemble relictuel de prairies humides. On y trouve également un réseau de noues et de milieux palustres d'un grand intérêt écologique. Des espèces telle que la Pie-grièche grise, menacée au plan national, y trouvent leur dernier bastion régional.

Les plans d'eau liés à l'exploitation des granulats alluvionnaires possèdent un intérêt ornithologique très important, notamment ceux qui ont bénéficié d'une remise en état à vocation écologique.

Les boisements tels que ceux de la forêt de Sourduin permettent à des espèces telles que Pics mars et noirs, ainsi que l'Autour des Palombes de se reproduire.

Enfin, les zones agricoles adjacentes à la vallée abritent la reproduction des trois espèces de busard ouest-européennes, de l'Oedicnème criard et jusqu'au début des années 1990 de l'Outarde canepetière.

### Vulnérabilité

La richesse ornithologique de la Bassée est menacée par divers paramètres :

- diminution des surfaces inondables par régularisation du débit de la Seine ;
- régression des prairies naturelles ;
- utilisation ludique des plans d'eau ;
- l'augmentation des surfaces irriguées ;
- pression de l'urbanisation et des infrastructures notamment à l'ouest du site.

- **Le site FR1100798 – La Bassée**

### Autres caractéristiques du site

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques : 90% pour le domaine atlantique et 10% pour le domaine continental.

#### Qualité et importance

La Bassée est une vaste plaine alluviale de la Seine. Elle abrite la plus grande et l'une des dernières forêts alluviales du Bassin parisien ainsi qu'un ensemble relictuel de prairies humides. Elle présente aussi un réseau de noues et de milieux palustres d'un grand intérêt écologique.

Elle se caractérise par une flore originale pour la région parisienne, constituée d'espèces en aire disjointe ou en limite d'aire (médio-européenne notamment).

#### Vulnérabilité

La richesse biologique de la Bassée est menacée par diverses opérations d'aménagement des milieux : mise au gabarit de la Seine et régularisation de son débit, régression des prairies, multiplication des exploitations de granulats alluvionnaires... Le périmètre retenu correspond à un noyau de biotopes encore peu artificialisés et dont la protection est une absolue nécessité.

#### • **Le site FR1102009 – Sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas**

Les trois sites Natura 2000 chiroptères de Seine-et-Marne sont d'anciennes carrières de calcaires abandonnées. Elles hébergent toutes des populations de chiroptères hivernants. Les trois sites disposent chacun d'un document d'objectif. Les mesures et actions à mettre en œuvre sont cependant similaires : fermeture des accès aux galeries, surveillance de l'état de solidité de la carrière, conservation des vieux arbres à cavité autour des carrières, mise en place de signalétique, suivi des populations de chiroptères... Depuis 2018, les comités de pilotage sont communs : les membres des trois COPIL sont réunis annuellement.

Le site de la carrière de Darvault s'étend sur 27,05 hectares en milieu forestier. Le site est inclus dans la ZNIEFF de type 2 « Bois de Darvault et forêt de Nanteau ». La carrière possède environ 622 mètres de galerie et deux des trois entrées ont été murées mais dégradées depuis. L'entrée principale est située sur une propriété privée dont l'accès est interdit. Au vu des risques forts d'effondrement des galeries, aucun suivi n'est mené dans les tunnels. Le site abrite quatre espèces de chiroptères d'intérêt communautaire.

Le site de la carrière de Mocpoix s'étend sur 3,8 hectares en milieu forestier. Il est situé au sein d'un Espace Naturel Sensible et du site inscrit « vallée du fusain ». Il est également en ZNIEFF de type 2. Les deux accès aux tunnels sont fermés depuis 2002 par des portes métalliques. Les suivis sont effectués régulièrement par le Conseil Départemental. Le site abrite cinq espèces d'intérêt communautaire.

Le site de la carrière Saint-Nicolas est situé dans la zone urbaine de Montereau, sur un coteau calcaire. En surface, on retrouve une couverture forestière partielle et des pelouses calcicoles, pour une surface totale de 6,51 hectares. Les galeries s'étendent sur environ 150 m et trois entrées sont fermées par des grilles métalliques. Du fait de la proximité de la zone urbaine, le dérangement peut être plus important. Les suivis sont effectués annuellement. Le site abrite trois espèces d'intérêt communautaire.

La fusion des trois sites a été validée par l'ensemble des membres des comités de pilotage lors du comité de pilotage commun du 12 novembre 2018. Cette décision va dans le sens d'une animation plus dynamique des trois sites dont les enjeux sont similaires.

#### Qualité et importance

Le site est constitué de trois entités correspondant à trois anciens sites Natura 2000 (FR1102009+ FR1102008+ FR1102016), qui sont d'anciennes carrières hébergeant des populations de plusieurs espèces de chiroptères de l'annexe II de la directive Habitats. Certaines entités ont un potentiel d'hébergement plus important qui pourrait s'exprimer par l'aménagement de cavités.

Les motivations à l'origine de la proposition du présent site sont la conservation de secteurs d'hibernation de chiroptères et la conservation de l'habitat pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (6210) inscrits à l'annexe II de la directive. Les trois entités sont caractérisées par des galeries souterraines et un réseau de cavités.

#### Vulnérabilité

Les 3 carrières sont sujettes à des menaces essentiellement relatives à la présence humaine ; le site a été sécurisé par la pose de portes et clôtures aux différents points d'entrées des galeries.

- La carrière Saint-Nicolas est menacée par la fréquentation de la cavité du site en période hivernale ; L'entrée de la cavité est située au sein d'une propriété privée, elle est actuellement très limitée.
- Le site de Darvault a été sécurisé par la pose de portes et clôtures.
- Le site de Mocpoix est principalement menacé par le comblement de la cavité, son aménagement, sa fermeture ainsi que les activités humaines qui pourraient s'exercer à l'intérieur de la cavité en période hivernale.

Sur le site, on relève des menaces à incidences négatives, essentiellement à l'intérieur du site.

- **Le site FR1102005 – Rivières du Loing et du Lunain**

La Vallée du Loing est constituée de milieux naturels diversifiés tels que des bras morts, prairies humides, boisements inondables.

Le Lunain est caractérisé par la présence de nombreuses résurgences dans sa partie amont, à l'origine de la richesse de la faune aquatique.

#### Qualité et importance

Le Loing et le Lunain constituent deux vallées de qualité remarquable pour la région Ile-de-France ; ces cours d'eau accueillent des populations piscicoles diversifiées dont le Chabot, la Lamproie de Planer, la Loche de Rivière et la Bouvière. Le site comprend aussi ponctuellement des habitats d'intérêt communautaire.

#### Vulnérabilité

Le site peut être menacé par l'artificialisation des berges, le curage et de recalibrage du lit mineur. Des pollutions accidentelles peuvent aussi constituer une menace.

- **Le site FR1112001 – Massif de Villefermoy**

Le massif de Villefermoy appartient à la région naturelle de la Brie, constituée par un vaste plateau à dominante agricole, limité au nord par la Marne, au sud par la Seine et se terminant au sud-est et à l'est par la côte d'Ile-de-France. Le relief de la zone est relativement plat. Le plateau briard possède une altitude moyenne de 120 mètres environ (minimum : 106 m ; maximum : 134 m) et s'élève insensiblement en pente douce d'Ouest en Est.

Les vallées qui entaillent le plateau argilo-siliceux sont toutes creusées dans des marnes ou des argiles. C'est au niveau de ces derniers affleurements que l'on trouve les principales zones humides, dont l'étang de Villeferry. Celui-ci est composé de 4 parties séparées par des digues : le « grand étang », l'« étang moyen », le « petit étang » et l'« étang neuf ».

L'ensemble de la forêt est drainé par un réseau de fossés assez dense qui alimentent deux rus.

#### Qualité et importance

Le massif de Villefermoy et les forêts périphériques appartiennent à la petite région naturelle de la Brie française. Cette dernière, est constituée par un vaste plateau à dominante agricole, limité au Nord par la Marne, au sud par la Seine et se terminant au Sud-Est et à l'Est par la falaise d'Ile-de-France. Le plateau briard possède une altitude moyenne de 120 mètres environ et s'élève insensiblement en pente douce d'Ouest en Est. A côté des rivières principales comme le grand Morin ou l'Aubetin, on trouve de nombreux rus au cours lent, le plus souvent à sec en été, qui sillonnent le plateau, collectant les eaux dont les terres sont gorgées à la saison des pluies. Les mares sont nombreuses dans les cultures et dans les bois. Elles correspondent pour la plupart à d'anciens trous d'extraction de meulière qui sont remplies par les eaux atmosphériques. Le plateau est formé par du calcaire de Brie presque partout décalsifié et transformé en argile empâtant des bancs de meulière, donnant un sol compact. Les vallées qui entaillent le plateau argilo-siliceux sont toutes creusées dans des marnes ou des argiles du Sannoisien ou du Ludien. C'est au niveau de ces derniers affleurements que l'on trouve les principales zones humides (rus et étangs de Villefermoy et de Courtenain).

Entre 1976 et 1997, un minimum de 122 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur l'ensemble du massif forestier de Villefermoy, dont 93 qui ont niché au moins une fois durant la période 1990-1997, ce qui représente environ 60% du peuplement avien régional. Parmi celles-ci, 26 espèces sont considérées comme remarquables au plan régional dont :

8 espèces nicheuses figurant à l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" : Bondrée apivore, Milian noir, Martin-pêcheur d'Europe, Pic mar et Pic noir, Héron bihoreau, Pie grièche écorcheur, Cigogne noire; 20 espèces nicheuses d'intérêt régional dont les plus remarquables sont l'Autour des palombes et le Torcol fourmilier.

#### Vulnérabilité

La richesse ornithologique du Massif forestier de Villefermoy est actuellement encore peu menacé. En effet, cette forêt ne fait pas l'objet d'une fréquentation très importante par le public et le réseau



de chemin y est peu dense. Dans la partie domaniale, la gestion, même si elle nécessiterait d'être affinée, ne met pas en cause les espèces d'oiseaux remarquables.

- **Le site FR1100795 et FR1110795 – Massif de Fontainebleau**

L'intérêt paysager, géomorphologique et écologique du site repose essentiellement sur les platières et les chaos gréseux ainsi que sur la diversité des substrats géologiques (plateaux calcaires, colluvions sablo-calcaires, sables, grès...)

Qualité et importance

Le massif de Fontainebleau est, à juste titre, mondialement connu. Il constitue le plus ancien exemple français de protection de la nature. Les alignements de buttes gréseuses alternent avec les vallées sèches. Les conditions de sols, d'humidité et d'expositions sont très variées. La forêt de Fontainebleau est réputée pour sa remarquable biodiversité animale et végétale. Ainsi, elle abrite la faune d'arthropodes la plus riche d'Europe (3.300 espèces de coléoptères, 1.200 de lépidoptères) ainsi qu'une soixantaine d'espèces végétales protégées. Beaucoup d'espèces sont rares dans la plaine française et en limite d'aire. Le massif est célèbre pour les platières gréseuses, les chaos de grès, les landes, les pelouses calcaires et sablo-calcaires, les chênaies pubescentes, les hêtraies...

Vulnérabilité

Il existe une pression touristique importante liée à la proximité de l'agglomération parisienne.

- **Le site FR1100801 – Basse vallée du Loing**

Le site de la BASSE VALLEE DU LOING est localisé sur des alluvions modernes et anciennes des vallées du Loing et du Lunain. Les conditions d'engorgement des sols y sont permanentes, et ont permis le développement de formations tourbeuses alcalines.

Qualité et importance

Les zones humides (marais tourbeux, prairies humides) de fond de vallée sont de plus en plus rares dans les plaines françaises. La tourbière alcaline d'Episy a hébergé une trentaine d'espèces végétales protégées. Bien qu'elle soit aujourd'hui en partie détruite par une ancienne carrière, elle représente un des hauts lieux floristiques franciliens avec 6 espèces végétales protégées.

Vulnérabilité

L'exploitation de matériaux alluvionnaires a constitué la principale dégradation sur les milieux naturels. En outre, ces milieux nécessitent une gestion conservatoire adaptée et des mesures de restauration afin d'éviter leur fermeture et leur assèchement.

- **Le site FR2601005 – Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne**

Les pelouses sèches de Saint-Martin-du-Tertre sont localisées sur un coteau calcaire qui culmine à 155 m d'altitude et qui domine la vallée de l'Yonne. Les pelouses calcaires, habitats caractéristiques du site, voient leur surface se réduire. Le processus d'eutrophisation faisant évoluer ces pelouses en ourlets, ne cesse de s'étendre.

Rattachées aux pelouses, les landes à Génévrier se développent sur le secteur de Pont-sur-Vanne. Elles proviennent essentiellement de l'abandon des pratiques agropastorales sur le site.

Les prairies mésophiles de fauche se trouvent principalement sur le secteur de Pont-sur-Vanne.

Les fruticées sont l'habitat dominant sur le site, résultant aussi de l'enfrichement des milieux ouverts.

Les formations forestières, assez rares sur les entités de pelouses sur craie, se distinguent en deux groupes :

- les pineraies secondaires,
- les boisements spontanés caractérisés par de jeunes espèces neutrophiles et nitrophiles.

L'entité de Saint-Julien-du-Sault est constituée de boisements de feuillus localisés sur les coteaux.

Les plateaux et de zones de bocages avec des prairies pâturées et des haies sont principalement localisées le long de la vallée de l'Ocques.

#### Qualité et importance

Ce site est constitué de milieux herbacés à orchidées et graminées développés sur des sols crayeux. La faune associée est très variée : oiseaux, mammifères, reptiles et insectes, caractéristiques de ces milieux ouverts en exposition chaude. A noter la présence de l'Orobanche du thym, plante parasite protégée en Bourgogne.

Ces pelouses sur craie sont devenues très rares dans ce secteur au sud de l'Île de France et constituent le seul site de ce type retenu en région Bourgogne.

Sur l'entité de Saint-Julien-du-Sault, les boisements de feuillus localisés sur les coteaux et les plateaux constituent les principaux habitats de chasse favorables aux chauves-souris d'intérêt communautaire recensées. Les zones de bocages avec des prairies pâturées et des haies, principalement localisées le long de la vallée de l'Ocques, sont également utilisées par les espèces. Cette entité accueille une colonie mixte de Grand Rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées.

#### Vulnérabilité

Les pelouses sont des milieux instables qui se boisent à l'échelle de 30 à 40 ans en l'absence d'entretien ou suite à l'abandon des pratiques agricoles, ce qui entraîne la disparition des stades dynamiques jeunes et des espèces remarquables qui leur sont liées. Certaines sont embuisonnées à plus de 50% par les épines et nécessitent des interventions urgentes.

Les plateaux surplombant les pelouses sont une source d'eutrophisation des milieux en contrebas, où seule une plantation de haies peut enrayer ce processus.

Les espèces envahissantes se développent sur les sites, accélérant l'enfrichement des milieux ouverts.

D'autres ont disparu du fait de leur mise en culture.

Les boisements de feuillus constituent probablement le principal habitat de chasse pour le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe. Il apparaît

important que la gestion de ces boisements permette de maintenir des habitats forestiers favorables pour ces 4 espèces.

Il apparaît également important de porter une attention particulière aux prairies pâturées et au réseau de haies qui sont des habitats de chasse des Chiroptères.

### **3 DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION**

La parcelle du projet est incluse dans La Zone Artisanale Le Parc sur la commune de Villeneuve-la-Guyard. Il est entouré par des axes routiers, des terres agricoles et des bâtiments à usage d'activités et de stockage. Le site d'implantation du projet du groupe ID LOGISTICS ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique.

La parcelle du projet est bordée :

- A l'Est : par des parcelles agricoles,
- Au Nord : par une Zone Artisanale,
- A l'Ouest : par la RD103 séparant le projet d'une zone d'habitations,
- Au Sud : par des parcelles agricoles.

Le cadrage environnemental disponible en annexe 1 de la PJ n°9 conclue que « Bien que les zonages écologiques soient proches du site du projet, il n'existe pas de lien fonctionnel entre les habitats de la ZIP et ceux des sites Natura 2000 et ZNIEFF. L'enjeu concernant les zonages écologiques est considéré comme faible. »

## 4 ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET ID LOGISTICS SUR LES SITES NATURA 2000

Les habitats de la zone NATURA 2000 « La Bassée » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	75%
Autres terres arables	10%
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3%
Pelouses sèches, Steppes	2%

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	79%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13%
Pelouses sèches, Steppes	4%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0%

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	75%
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	15%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10%

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Massif de Fontainebleau » sont recensés dans le tableau suivant :

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Basse vallée du Loing » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35%
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	35%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	25%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5%

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	25%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19%
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	15%
Autres terres arables	15%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10%
Pelouses sèches, Steppes	5%
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5%
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5%
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%

Concernant les zones Natura 2000 à proximité du projet, elles sont composées de classe d'habitat de type forêt/eau. De plus, l'intérêt écologique des zones NATURA 2000 repose sur la disponibilité en ressources alimentaires et en couvert végétal. La zone d'étude est située sur des parcelles de monocultures intensives, traversées par un chemin agricole aux bordures de végétation herbacée avec quelques dépôts de gravats de goudron à son extrémité nord du site.

Le cadrage environnemental disponible en annexe 1 de la PJ n°9 conclue que « Au regard des observations réalisées sur le terrain et dans l'état actuel des connaissances, l'enjeu relatif aux habitats peut être considéré comme faible. »

De plus, le cadrage environnemental disponible en annexe 1 de la PJ n°9 conclue que l'enjeu relatif à la faune et à a flore peut être considéré comme faible.

La réalisation du projet n'aura donc pas d'impact sur les habitats et les espèces des sites NATURA 2000 voisins.

## **5 CONCLUSION**

Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000. Il n'est donc pas susceptible d'engendrer une incidence directe.

Concernant les incidences indirectes liées aux rejets : le projet ne sera pas producteur de rejets susceptibles d'impacter les sites Natura 2000 les plus proches.

A l'issue de l'analyse préliminaire, il s'avère que le projet du groupe ID LOGISTICS objet de la présente étude n'aura pas d'incidence significative sur les habitats et les espèces ayant justifié la désignation des NATURA 2000 localisés dans un rayon de 20 km.

Il n'est donc pas nécessaire de mener une étude détaillée des incidences du projet sur ces sites.